

Le QUOTIDIEN de la Réunion

Directeur de la publication :
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

UN NOUVEAU THEATRE AU GRAND-MARCHE

La fin d'une époque pour Vollard ?

Petit théâtre deviendra grand... Au mois d'octobre prochain, la petite salle, occupée depuis cinq ans par la troupe Vollard au Grand-Marché, ne sera déjà plus qu'un souvenir. Une salle de 300 places ouvrira ses portes. Après la destruction de l'actuel théâtre, la troupe d'Emmanuel Genvrin retrouvera-t-elle sa place dans la nouvelle structure ? Ou, en d'autres termes : qui va gérer ce théâtre ? La troupe Vollard, le CRAC ou une équipe municipale ? Les paris sont ouverts.

Les habitués du théâtre Vollard ont vécu, pendant la quinzaine du théâtre réunionnais au mois de mars, les dernières heures de gloire de cette petite salle. Lors de la dernière représentation, Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe, annonçait au public : « C'est la fin d'une époque, celle qui aura contribué à faire vivre les créations locales. Bientôt cette salle sera détruite au profit d'une construction beaucoup plus moderne qui accueillera jusqu'à 300 spectateurs ».

Tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais... une fois l'actuel théâtre détruit, la troupe Vollard risque de devoir plier bagages, car, jusqu'à présent, aucune assurance ne lui a été apportée quant à sa participation à la gestion de la prochaine salle. Plus de théâtre, et Vollard à la rue...

La nouvelle salle, quant à elle, les parties concernées n'ont pas encore statué sur son sort. Elle s'appellera « Théâtre Georges Fourcade », du nom de celui qui contribua à faire connaître les chansons et les ségas créoles. Ses compositions sont devenues célèbres : tout le monde connaît « Mon mari pêcheur », « Petite fleur aimée » ou encore « Canne Mapou ».

« Non à la cohabitation ! »

« La construction de cette salle fait partie d'un projet qui ne date pas d'hier », explique M. Eric Boyer, président de la commission des affaires culturelles. Le 23 juillet 1982, le conseil général décidait la mise en place d'équipements culturels, avec la création d'une salle de 1 000 places à Champ-Fleur, d'une salle de 300 places dans l'enceinte du Grand-Marché ainsi que le réaménagement des locaux occupés par le CRAC au jardin de l'Etat qui comprend une salle de 100 places. Avec l'accord du ministère, les études ont pu être lancées et deux opérations sont déjà réalisées : le théâtre de Champ-Fleur et le réaménagement de la salle du jardin de l'Etat. Quant au théâtre du Grand-Marché, la construction a commencé en août 1985, et il devrait être livré vraisemblablement pour le mois d'octobre 1986. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour savoir qui va diriger ce théâtre. La décision n'a pas encore été prise ».

Dans cette affaire, chacun reste sur ses positions et personne n'ose s'avancer quant à l'avenir de ce théâtre. Du côté du CRAC, par contre, les choses se précisent légèrement.

« En fait, je n'en sais pas plus que les autres », confie M. Delcamp, directeur artistique. A l'origine, c'est un théâtre qui devait faire partie du



La construction du nouveau théâtre ainsi que les aménagements coûtent 14 millions de francs.

CRAC, puisqu'il venait compléter la salle de 1 000 places de Champ-Fleur. Avec une capacité de 300 places, il s'adressera à un genre artistique différent de celui de Champ-Fleur. L'avantage d'une salle comme celle du théâtre Fourcade est que les spectacles pourront rester plus longtemps à l'affiche. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il ne serait pas possible de déposséder Vollard de son théâtre. Mais une « confrontation » entre lui et le CRAC serait extrêmement positive. A mon avis la cohabitation est envisageable ».

« Il faudra chasser les fantômes ! »

Une affirmation qui fait bondir Emmanuel Genvrin ! « La cohabitation entre Vollard et le CRAC est impossible, prévient M. Genvrin. Il y a une incompatibilité de fond. Le CRAC devrait être un service public, or, le CRAC est au service du CRAC. Nous ne voulons pas subir son impérialisme. Nous ne voulons pas être au service du CRAC. Pendant cinq ans, nous avons fait vivre le théâtre du Grand-Marché, et nous sommes parfaitement capables de poursuivre

cette action dans la nouvelle salle. De toute façon, ceux qui dirigeront ce futur théâtre, auront beaucoup à faire : il faudra qu'ils chassent les fantômes ! Car l'âme du théâtre du Grand-Marché, c'est la troupe Vollard ! »

De festival en festival

C'est en décembre 1981, à l'occasion de la fête de l'abolition de l'esclavage du 20 décembre, que la troupe Vollard « entre » dans le théâtre du Grand-Marché. Elle y présente une création qui sera accueillie avec enthousiasme par le public : « Marie-December ». Auparavant, la troupe avait déjà fait ses preuves avec « Ubu roi » en 1979, « Tempête » et « Ti Zan, la per bebé » en 1980. Par la suite, elle continuera de tenir ses promesses avec « Orfeo », (Monteverdi) « Le mariage de Mascarin », « Nina Ségamour » en 1982 et « Le triomphe de l'amour » (Marivaux) en 1983. En 1984, c'est « Torouze » qui conquiert le public. Puis, le « Médecin volant », le « Chasseur de langues » et enfin l'inoubliable « Colandrie » conclueront l'année 85. Enire-temps, la troupe Vollard fait des tournées à

Maurice, Madagascar, Chartres, Montpellier. Elle participe au festival des îles du Frioul à Marseille, au huitième festival populaire de Marigues, et au festival de la francophonie à Limoges.

Pour l'heure, la voilà partie aux Antilles avec « Colandrie », après quoi, elle rejoindra la France avec quatre représentations à Beaubourg. Par ailleurs, « Colandrie » vient d'être édité, et primée par le ministère de la Culture en recevant une aide nationale à la création dramatique.

14 millions de francs

Autant d'actions qui, par leur dynamisme et leur efficacité, constituent des preuves authentiques de la place occupée par la troupe Vollard dans la vie culturelle locale. Reste à savoir si ces preuves seront suffisantes pour faire pencher la balance en faveur de la troupe...

« Il faut tenir compte du coût de cette opération », souligne M. Futazar (service technique au conseil général). Les aménagements (sono, lumières...) de ce théâtre doivent être employés par une équipe de professionnels. Il n'est pas question que des amateurs s'en servent vu l'investissement que cela représente ».

Le coût total de l'opération s'élève à 14 millions de francs. L'Etat a versé 5 millions de francs, et les 9 millions qui restent ont été partagés entre le Département et la commune de Saint-Denis (50/50). Située en limite sud du Grand-Marché, cette salle fait 49 mètres 50 de long, 16 m 25 de large et 14 m de haut. Des gradins rétractables permettront des agencements multiples de la salle. Le bâtiment comprendra trois niveaux, avec le foyer des artistes, 3 loges individuelles, 2 loges collectives, 2 salles de répétition, quatre bureaux, régie, local technique, local dépôt décors...

« Je tiens à préciser », ajoute Emmanuel Genvrin, que j'ai participé aux réunions qui concernaient ce projet.

Des réunions avec les architectes, d'autres avec M. Eric Boyer. Je me suis investi dans ce Grand-Marché avec tous mes comédiens, et nous sommes en droit de nous demander si nous devons quitter les lieux ou si nous pourrions nous installer dans le nouveau théâtre. En avril, nous partons en tournée aux Antilles et en France, et, nous risquons, à notre retour, de devoir déménager. Pour aller où ? ».

Diffusion ou création...

La question reste en suspens pour l'instant, bien que, déjà, certaines tendances se dessinent. « Cette salle devra être gérée par un organisme de diffusion », explique M. Neyra de la mairie de Saint-Denis. Le CRAC est avant tout un organisme de diffusion, et Vollard est surtout un organisme de création ».

Diffusion ou création, le débat est ouvert qui risque de demeurer stérile. Quoi qu'il en soit, avec Champ-Fleur, la salle du jardin de l'Etat et le théâtre de Saint-Gilles, le CRAC est déjà bien implanté sur la place, et mettre sous sa direction le théâtre Fourcade serait déboucher sur une situation de monopole. Pour s'orienter vers une culture la plus diversifiée possible, peut-être faudrait-il s'orienter vers une culture pluraliste.

« Nous n'avons pas encore décidé à qui reviendrait la direction de ce théâtre », conclut M. Eric Boyer. Peut-être Vollard, peut-être le CRAC, peut-être une autre troupe locale et peut-être une équipe municipale. La décision sera prise en accord avec la mairie et le département. Mais d'ores et déjà, nous estimons que le premier spectacle qui sera joué dans cette salle est un honneur qui revient à la troupe Vollard ».

Nathalie LEGROS
Photos
Philippe BONNARME

18 avril 86